

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 24
- absents : 9
- procurations : 7
- ayant pris part au vote : 31
- vote pour : 31

ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE

L'an deux mille vingt et un et le 30 juin à 18 heures 40, les membres du conseil municipal de la commune de l'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 24 juin 2021, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

MAIRIE  
DE  
L'UNION  
3 1 2 4 0

**Etaient présents** : M. PERE, M. NAVARRO, MME BEC, M. ROUX, MME GODEAS, M. FEULLERAT, MME GREGOIRE, M. BAUMLIN, MME GUEDES, M. ROFE, M. ORTIC, M. PUGET, MME CELERIER, M. CADIEU, M. DOMENEGUETTY, MME PERROUX, M. MOLET, MME FERRE, M. MERLEY, MME SERRET-PEREZ, M. MITTAUX, MME GENNARO-SAINT, M. CANCEL, MME GRUEL, M. ESPIAU.

05.62.89.22.89

**Etaient absents excusés ayant donné procuration** : MME SIMON-LABRIC (POUVOIR A M. NAVARRO), MME QUONIAM-DOUREL (POUVOIR A M. COMBE), M. BAMIERE (POUVOIR A M. DOMENEGUETTY), MME TOULZE (POUVOIR A M. ORTIC), MME JARRIGE (POUVOIR A MME FERRE), MME CABERO (POUVOIR A MME GODEAS), M. GARDE (POUVOIR A MME BEC).

**Etaient absents excusés** : M. PUGET, M. CANCEL.

MME SERRET-PEREZ est élue secrétaire de séance.

### DÉLIBÉRATION n°2021/49

**Objet : SCIC SAS Citoy'enR – Nomination des représentant de la commune au Conseil d'administration**

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal le partenariat avec la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Citoy'enR adopté au Conseil Municipal du 14 juin 2017 permettant la signature d'une convention d'occupation du Domaine Public.

Par courriel en date du 9 juin 2021, la SCIC SAS Citoy'enR propose à notre commune de renouveler sa représentation au sein de son Conseil d'Administration.

Monsieur Le Maire propose donc au Conseil Municipal :

- De nommer Monsieur FREDERIC BAMIERE représentant titulaire de la Commune au sein du Conseil d'Administration de Citoy'enR et Madame MONIQUE GUEDES représentante suppléante.

## Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'Unanimité,

- De nommer Monsieur FREDERIC BAMIERE représentant titulaire de la Commune au sein du Conseil d'Administration de Citoy'enR et Madame MONIQUE GUEDES représentante suppléante.

Pour copie conforme,  
**Le Maire,**  
**Marc PÉRE**

Pour le Maire et par délégation  
Le Premier Adjoint au Maire  
Yvan NAVARRO



- Transmis le - 2 JUIL. 2021

- Affiché le - 2 JUIL. 2021